

Mise en garde

Le document ci-après reproduit les résolutions et actes du conseil d'arrondissement. Malgré nos efforts pour les reproduire fidèlement, il est possible que certaines erreurs se soient glissées ou que certaines informations ne soient pas exactes ou complètes et nous nous en excusons. En aucun cas des extraits de ce site ne peuvent être utilisés à des fins de contestation juridique ou de preuve. Seuls des documents émis par le Secrétaire de l'arrondissement et portant le sceau sont authentiques et font preuve de leur contenu. Copie authentique du procès-verbal des séances et des actes du conseil d'arrondissement peut être obtenue en s'adressant au Secrétaire de l'arrondissement.



Procès-verbal de la séance extraordinaire du conseil d'arrondissement tenue le mardi 4 octobre 2022 à 19 h 15 Forum du Collège Jean-Eudes

PRÉSENCES :

Monsieur François LIMOGES, Maire d'arrondissement
Monsieur Jocelyn PAUZÉ, Conseiller du district de Marie-Victorin
Madame Ericka ALNEUS, Conseillère du district d'Étienne-Desmarteau
Madame Josefina BLANCO, Conseillère du district de Saint-Édouard
Madame Dominique OLLIVIER, Conseillère du district du Vieux-Rosemont

Formant quorum et siégeant sous la présidence de Monsieur François Limoges, maire d'arrondissement.

AUTRES PRÉSENCES :

Monsieur Daniel Lafond, Directeur d'arrondissement
Monsieur Martin Savaria, Directeur de la culture, des sports, des loisirs et du développement social
Madame Guylaine Déziel, Directrice du développement du territoire et des études techniques
Monsieur Hugo Nappert, Directeur des travaux publics
Monsieur Arnaud Saint-Laurent, Secrétaire d'arrondissement

Le maire d'arrondissement déclare la séance ouverte à 19 h 24.

CA22 26 0214

Adopter l'ordre du jour de la séance extraordinaire du conseil d'arrondissement du 4 octobre 2022, 19 h 15

Il est proposé par François LIMOGES

appuyé par Josefina BLANCO

Et résolu :

D'adopter l'ordre du jour de la séance extraordinaire du conseil d'arrondissement du 4 octobre 2022 (19 h 15), tel que soumis.

Adoptée à l'unanimité.

10 - Présentation du budget d'arrondissement 2023 et du Programme décennal d'immobilisations (PDI) 2023-2032

10 - Période de questions du public

CA22 26 0215

Approuver les prévisions du budget de fonctionnement de l'exercice financier 2023 pour l'arrondissement de Rosemont-La Petite-Patrie

Il est proposé par François LIMOGES

appuyé par Ericka ALNEUS
Josefina BLANCO, Dominique OLLIVIER et Jocelyn PAUZÉ

Et résolu :

D'approuver les prévisions du budget de fonctionnement de l'exercice financier 2023 pour l'arrondissement de Rosemont–La Petite-Patrie.

Adoptée à l'unanimité.

30.01 1227367006

CA22 26 0216

Approuver le Programme décennal d'immobilisations 2023-2032 de l'arrondissement de Rosemont-La Petite-Patrie

Il est proposé par François LIMOGES

appuyé par Ericka ALNEUS
Josefina BLANCO, Dominique OLLIVIER et Jocelyn PAUZÉ

Et résolu :

D'approuver le Programme décennal d'immobilisations 2023-2032 de l'arrondissement de Rosemont–La Petite-Patrie.

Adoptée à l'unanimité.

30.02 1227367007

L'ordre du jour étant épuisé, le maire d'arrondissement déclare la séance levée à 19 h 48.

François LIMOGES
Maire d'arrondissement

Arnaud SAINT-LAURENT
Secrétaire d'arrondissement

Ce procès-verbal a été ratifié à la séance du conseil d'arrondissement tenue le 1 novembre 2022.